

Fiche d'ADHÉSION (ou renouvellement) : 2025-2026

(Une fiche par adhérent MAIS un seul paiement par foyer)

Étiez-vous adhérent à la SEPAB l'année dernière (entourez) :

OUI

NON

État civil et coordonnées de l'adhérent :

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/M M/AAAA) : / /

Sexe (entourez) : Féminin Masculin Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° tel mobile de l'athlète :-.....-.....-.....-..... (le cas échéant)

E-mail de l'athlète :@..... (le cas échéant)

Parcours Prévention Santé (PPS) : (ne pas remplir si vous n'avez JAMAIS été licencié à la FFA)

PPS valide pour la saison (entourez) :

OUI

NON

Pour les mineurs, si le PPS est négatif, un certificat médical de moins de 6 mois et portant la mention «d'aptitude à la pratique de l'athlétisme en compétition» peut faire foi. Dans le cas présent, joindre ce certificat à l'adhésion, et compléter les informations suivantes :

-Nom du médecin :

- Date du certificat (jj/mm/aaaa) : / /

Choix de section (entourez votre choix) :

Athlé Découverte / Athlé Compétition FFA / Athlé Santé / Athlé Running / Athlé Encadrement (juge - dirigeant)

COTISATION(S) 2025-26 :

Je verse la somme de €, en chèque (à l'ordre de la SEPAB), espèces, Pass Sport (CAF), chèques vacances, coupons sport (ANCV), UP ou YEPS correspondant aux cotisations de inscrit(s) d'une même famille (tarifs sur la feuille "explications" jointe).

PENSEZ À JOINDRE UNE COPIE DE PIÈCE D'IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT (Majeur ou Mineur)

Règlement :

L'athlète, par son adhésion, s'engage à se conformer au règlement intérieur de la SEPAB. Ce règlement est consultable à tout moment sur le site internet www.sepab.net ou en version papier sur simple demande auprès d'un entraîneur ou dirigeant du club.

Loi informatique et liberté (Loi du 6 Janvier 1978):

Les adhérents (et leurs parents s'il sont mineurs) sont informés du fait que des données à caractère personnel les concernant seront collectées et traitées informatiquement par le SEPAB ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Chaque adhérent (et/ou ses responsables légaux le cas échéant) est informé de ses droits d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : dpo@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Fait à/...../....., le/...../.....

Signature de responsable légal ou de l'adhérent majeur



Pour l'adhésion d'un mineur, l'autorisation parentale au dos doit être remplie par un adulte légalement responsable de l'enfant.

Par sa signature, tout adhérent majeur s'engage aux mêmes accords que ceux cités pour les mineurs au dos de cette première page.

Autorisation parentale

État civil du responsable légal de l'enfant mineur (joindre une copie de pièce d'identité) :

Nom :
Prénom :
Lien de parenté avec l'enfant :
Adresse :
Code Postal :
Commune :
E-mail du responsable :
Numéro de téléphone du responsable (mobile et/ fixe) : /

État civil du second responsable légal de l'enfant mineur, le cas échéant (joindre une copie de pièce d'identité) :

Nom :
Prénom :
Lien de parenté avec l'enfant :
Adresse :
Code Postal :
Commune :
E-mail du responsable :
Numéro de téléphone du responsable (mobile et/ fixe) : /

Autorisation parentale (à remplir pour toute adhésion d'un mineur) :

Je soussigné(e), M. / Mme, responsable légal du mineur sus-cité :

- autorise le mineur sus-cité à ADHERER à la SEPAB et à participer aux activités proposées en son sein,
- autorise les responsables de la SEPAB à faire pratiquer sur le mineur sus-cité toute intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité,
- autorise, dans le cadre de la lutte contre le dopage, conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, et notamment, un prélèvement de sang sur l'enfant sus-cité,
- autorise le club à utiliser l'image du mineur sus-cité sur tout support destiné à la promotion des activités du club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la France sur une durée de 4 ans,
- autorise le mineur sus-cité à prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements pour les compétitions sportives de la saison.

Accompagnement des enfants sur les lieux d'activités :

Les responsables légaux s'engagent à accompagner et venir récupérer leurs enfants dans l'enceinte des aires d'entraînement (sur le stade et à l'intérieur du gymnase). Les entraîneurs ne pourraient être tenus responsables d'absence d'enfant si cette règle n'était pas respectée. Pour les parents autorisant leurs enfants à venir aux séances et en repartir en autonomie, cela devra être mentionné expressément en bas de ce document.

Si les responsables légaux souhaitent que leur enfant puisse venir et repartir avec d'autres personnes qu'eux, lister les noms de ces accompagnants autorisés ci-dessous. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter le lieu de la séance avec un adulte non mentionné ci-dessous. Les autres cas, ponctuels, devront être clairement annoncés à l'entraîneur par un responsable légal en début de séance.

Les accompagnants s'engagent à la ponctualité, non seulement au début des séances pour le bon déroulement de celles-ci mais surtout à la fin pour libérer les bénévoles à l'heure. En cas de souci, n'hésitez pas à prévenir par un sms ou un appel.

Toute réserve à l'encontre de ces accords fera l'objet d'une étude par les dirigeants et entraîneurs de la SEPAB. Ces réserves pourraient, le cas échéant, priver l'enfant de certaines activités proposées par la SEPAB voir rendre son adhésion impossible.

J'autorise mon enfant à arriver et repartir des séances en autonomie (entourez) : **OUI** - **NON**

Le cas échéant, renseignez la ou les personnes autorisées à récupérer l'enfant en fin de séance :

- Accompagnant A :

- Accompagnant B :

- Accompagnant C :

Fait à, le/...../.....

Signature de responsable légal ou de l'adhérent majeur

